COMPTE RENDU - CAFE DES DIRECTEURS #1 | 2021-2022

15 MARS 2022

Ségolène MERLET – IEN de la Circonscription du Creusot

THÉMATIQUE : PREVENTION

Isabelle Rebérol – assistante de prévention pour notre circonscription, est intervenue sur plusieurs points :

- Présentation de **la revue des APC** : « la feuille de chou des APC » - ce périodique vise à transmettre aux directeurs des informations clés et ressources pour contribuer au mieux vivre à l'école – chaque numéro aura une thématique – les numéros 0 et 1 vous seront transmis ces jours-ci par courriel – 2 autres numéros sont à venir avant la fin de l'année.

- **DUER** = document unique d'évaluation des risques > pour lister les risques
  C'est un inventaire des risques pour les personnels (titulaires et non titulaires) de chaque école, comme le recensement des maladies et accidents professionnels, incidents et dysfonctionnements techniques, diagnostics techniques... Il doit être mis à jour une fois par an.

- **RSST** = registre santé et sécurité au travail > pour faire remonter les risques
  Tout personnel du MENJS ayant une adresse académique peut, via l'application sur le PIA, renseigner une déclaration RSST. L'objectif étant d'informer et alerter la DSDEN de risques psychosociaux vécus, subis sur l'école par un ou plusieurs personnels. Chaque déclaration fait ensuite l'objet d'une étude en CHSCT. Il est toujours conseillé d'informer aussi, en parallèle, l'IEN

- **Ne pas hésiter à contacter Isabelle Rebérol en cas de question, de doute pour tout sujet afférent à ces questions de santé et sécurité à l'école : sst-circo.le-creusot@ac-dijon.fr**

Rappel a été fait aussi d'autres ressources pour la santé et la sécurité au travail :

- Les **réseaux PAS de la MGEN** : gratuit et anonyme, des psychologues de l'éducation nationale peuvent proposer des temps d'écoute et de conseils par téléphone ou en présence, pour toute difficulté personnelle et professionnelle, et pour tout personnel du MENJS – ainsi que des formations et sensibilisation d'équipe à d'autres thèmes (gestion de la voix par exemple).
  https://www.ac-dijon.fr/reseaux-prevention-aide-et-suivi-reseaux-pas-123066

- L'IEN a rappelé aussi l'importance de lui transmettre toute information en lien avec la sécurité des biens et des personnes au sein des écoles – pour chaque fait, l'IEN renseigne l'application fait établissement, et peut si les faits semblent suffisamment graves ou sérieux, contacter l'équipe mobile de sécurité (EMS) départementale composée d'officiers de police qui peuvent alors venir s'assurer que tous les risques ont été étudiés, en complément des forces de l'ordre que vous aurez déjà alertées.

Deux besoins ont été formulés par une directrice :

- Une meilleure lisibilité des ressources possibles dans les différents cas rencontrés quant à la gestion de la difficulté scolaire : qui contacter / pourquoi / comment.
  - ➢ Réponse de l'IEN : le pôle ressource va produire cette ressource.

- Des cafés des directeurs en présentiel, afin d'échanger et partager davantage sur les situations rencontrées et pouvoir se sentir moins isolé.e.s.
  - ➢ Réponse de l'IEN : planification et transmission en amont pour l'année 2022-2023 des dates de « cafés des directeurs » afin de privilégier certains temps en présence.

PROCHAIN CAFÉ DES DIRECTEURS

- **Mardi 5 avril à 17 h en visioconférence.**